ESPACE I TACHEN
BENOITE GROULT
3 Avenue du Coat-Kaër—29300 QUIMPERLÉ
Téléphone: 02 98 96 37 44
Mail: espacebenoitegroult@ville-quimperle.fr

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Ville de Quimperlé I hôtel de ville - 32 rue de Pont-Aven
CS 20131 - 29391 Quimperlé Cedex

CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES POUR UNE ASSOCIATION LOI 1901

COORDONNEES DE L'EMPRUNTEUR

Dénomination exacte de l'utilisateur: .....

Responsable de la structure: Nom: ..... Prénom: .....

Adresse complète: .....

Tél: ..... Portable: ..... Mail: .....@.....

Responsable de la manifestation: Nom: ..... Prénom: .....

Tél:..... Portable: ..... Mail: .....@.....

NATURE DE LA MANIFESTATION

Réunion - Projection - Théâtre - Concert - Repas - Bal - Loto - Salon - Troc & puces - Forum - Assemblée générale - Autre:.....

Date de l'utilisation: ..... Heure de début: ..... Heure de fin: ..... Accueil du public de: .....à .....

Date de l'utilisation: ..... Heure de début: ..... Heure de fin: ..... Accueil du public de: .....à .....

Salle demandée: **LAÏTA** □ **ELLE** □ **ISOLE** □ **HALL** □ **LOGES** □ **CUISINE** □ liaison chaude □ préparation □

Utilisation de la scène: oui □ non □ Type d'utilisation: ..... Utilisation de décors : oui □ non □

Plan de salle: 1 □ 2 □ 3 □ 4 □ 5 □ 6 □ 7 □ 8 □ autre: □ Utilisation des gradins : oui □ non □

Besoins techniques: mise à disposition de la sono □ vidéoprojecteur □ écran □ praticables:..... clavettes:.....

Autres besoins: ..... Effectif du public attendu: .....

Toute demande d'utilisation de la cuisine en vue de réaliser un repas est soumise à la présence d'un cuisinier professionnel titulaire au moins d'un CAP cuisine, qui veillera au bon respect des normes d'hygiène et des règles de sécurité.

Nom: ..... Prénom: ..... Tel: ..... Mail: .....@ .....

Diplôme: ..... N° siret: ..... Signature: .....

ASSURANCE

Mme/Mr ..... Déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées au cours de l'utilisation de la salle. Une attestation de responsabilité civile devra être jointe à la présente convention. Celle-ci devra préciser ***le lieux, les dates et heure de la location ainsi que la nature de la manifestation et le nombre de participants.***

Assurance: ..... N° de la police: ..... Expire le: ...../...../.....

CAUTION

Un chèque de caution de 800€ est exigible dès l'établissement de la convention de réservation. Celui-ci pourra être encaissé, partiellement ou totalement, en cas de détérioration constatée à l'issue de la location, de non respect des règles établies par la convention ou en l'absence de nettoyage ou de rangement des locaux après utilisation.

Chèque n°: ..... Banque: ..... Expire le: ...../...../.....

Chèques à l'ordre du trésor public.

SECURITE INCENDIE

L'espace Benoîte GROULT est classé en tant qu'**ERP** de **type L** de **deuxième catégorie**. L'utilisateur du complexe est donc tenu de respecter et de faire respecter la réglementation en vigueur. Tout manquement délibéré aux règles de sécurité entrainera la suspension immédiate de la présente convention. Par la signature de la présente convention, l'utilisateur certifie :

☐ Avoir pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes données par l'exploitant et qu'il s'engage à les respecter.

☐ Avoir procédé avec l'exploitant à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours.

☐ Avoir reçu de l'exploitant une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement.

Service de sécurité incendie, quel que soit le type de la manifestation.
Nom: ..... Prénom: .....Tel: ..... Mail: .....@.....
Service de sécurité incendie, pour une manifestation avec usage de l'espace scénique et plus de 700 personnes.
Nom: ..... Prénom: .....Tel: ..... Mail: .....@.....
Nom: ..... Prénom: .....Tel: ..... Mail: .....@.....
Service de représentation qualifié (SSIAP1),dans le cas d'une manifestation avec usage de l'espace scénique et décors, ou sur demande de l'exploitant lorsqu'il l'estime nécessaire afin de garantir la sécurité du public. ☐

TARIFICATION (cadre réservé au service)

Demande de gratuité salle LAÏTA. Pour les associations Quimperloise pour un prêt par an. □ Demi-tarif établissement secondaire □

LAÏTA	372€ / week-end	248€ /jour	124€ /½ jour	€
GRADIN			57€	€
ELLE		68€ /jour	34€ /½ jour	€
ISOLE		48€ /jour	24€ /½ jour	€
CUISINE			159€ /jour	€
SSIAP (4 heures mini)	30€ /h (heure normale)	55€ /h (heure majorée week-end et jour férié)		€
TECHNICIEN		265€ (petite régie)	330€ (grande régie)	€
LOCATION LUMIERE		85€ (petite régie)	300€ (grande régie)	€
LOCATION SONO		100€ (petite régie)	400€ (grande régie)	€
			TOTAL	€

La location au tarif ½ jour s'entend pour 4h d'utilisation maximum (installation, rangement et ménage compris). Chèques à l'ordre du trésor public.

CONDITIONS GENERALES ET SIGNATURE

La réservation sera résiliée si l'utilisateur ne remet pas cette convention signée et complétée avec les pièces nécessaires (attestation d'assurance, chèque de caution, chèque de règlement) dans un délai de **1 mois** avant la manifestation.

L'utilisateur s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de sa manifestation et au maintien de l'ordre, tant dans les locaux qu'aux abords immédiats de l'établissement.

La présente convention peut être dénoncée par la commune si l'intérêt communal l'exige, en cas de réquisition pour cas de force majeure , par mesure d'ordre public ou d'intérêt général ou si les locaux ne sont pas utilisés à des fins conformes aux obligations prévues et ce, sans recours possible de l'utilisateur.

En signant la présente convention, **l'utilisateur s'engage à avoir pris connaissance des divers articles de celle-ci, du règlement intérieur, des plans types, des consignes de sécurité et s'engage à s'y conformer.**

Mme / M. ....

En qualité de : .....

Fait le: ...../...../.....

Signature: .....

Pascale DOUINEAU
Adjointe en charge de la vie associative,
des jumelages et coopérations,
de l'égalité femme-homme.